La Grande Relève

FONDÉ EN 1935

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» **V. Hugo.**

N° **1147** - novembre 2013

SOMMAIRE :

• ACTUALITÉ

page 2 Au fil des jours

Jean-Pierre Mon *s'étonne du "paradoxe" que semblent découvrir les économistes en matière de créations d'emplois et ne se montre guère optimiste sur l'efficacité des politiques environnementales.*

• RÉFLEXION

page 3 La démocratie en question

Marie-Louise Duboin *dénonce les conséquences des investissements faits par contrats de partenariat public-privé (PPP).*

page 5 Une bombe à retardement

Extraits de l'alerte lancée contre ces PPP par deux témoins de ces procédés qui se développent… à très grande vitesse !

page 6 Vers un renouveau démocratique dans les quartiers populaires ?

Benjamin *analyse le rapport qui vient d'être remis au ministre délégué à la ville, dans la perspective d'une démarche s'appuyant sur le pouvoir politique des citoyens…*

page 9 Les coulisses de la domination : compléments et précisions

Bernard Blavette, *dans son second texte sur les coulisses du pouvoir, montre l'intérêt pour le mouvement social de prendre en compte les observations en sciences humaines*

page 12 Le conseil d'un cinéphile

Michel Colline *recommande "Le fond de l'air est rouge", de Chris Marker*

• TRIBUNE DES LECTEURS

page 13 À propos de l'article "feu la souveraineté des peuples"

réflexions de **Guy Evrard** *et* **Claude-Henri Matton.**

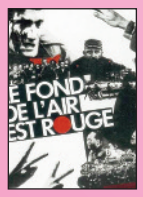

PRIX en FRANCE 2,20 € **ISSN : 2117-5047** *commission paritaire* N°0418 I 83051

Paradoxe ?

Le supplément du *Monde*, *Eco&Entreprise*, des 8 et 9 septembre, s'étonnait de «*la situation paradoxale de l'économie américaine*». L'indicateur économique le plus attendu de la rentrée aux États-Unis était la publication, par le département du travail, des chiffres de l'emploi pour le mois d'août. Grosse surprise : le taux de chômage a baissé alors que le marché de l'emploi a retrouvé son niveau de décembre 2008. Autres bonnes nouvelles : «*la croissance est en hausse (+ 2,5% au deuxième trimestre), la masse salariale augmente, le marché immobilier rebondit, les bénéfices des entreprises sont solides…*» mais, «*paradoxalement*» les créations d'emplois sont moins nombreuses que prévu.

Les économistes orthodoxes font des contorsions pour trouver des explications au fait qu'on constate une augmentation du nombre des allocataires de pensions d'invalidité, qui atteindrait 1,8 million… (les Américains deviennent-ils "tire-au-cul" comme les Français ?). «*On assiste à une polarisation du marché du travail. Les embauches se concentrent sur les emplois très qualifiés ou peu qualifiés. Ce qu'on appelle les "emplois routiniers", intermédiaires, occupés par la classe moyenne, disparaissent avec la crise et ne sont pas remplacés sous le double effet de la mondialisation et de l'amélioration de la productivité*»[1]. Ce que confirme dans le *Wall Street Journal* J. Carson, directeur de la recherche économique chez AllianceBernstein : «*Nous sommes capables de produire beaucoup de produits avec plus de capital et avec moins de travail*». Une découverte !

Nous n'avons rien entendu d'approchant dans l'émission *C dans l'air*, qui traitait du même sujet après la publication des statistiques erronées de l'Insee faisant état du même "paradoxe" en France, et aucun des distingués économistes qui participaient à l'émission n'a eu la grossièreté d'envisager une réduction de la durée du travail ! Il est vrai que pour cela soit possible, il faudrait que nous ne soyons plus en régime capitaliste.

1 Iona Marinescu, professeur à l'université de Chicago

L'environnement attendra

Dans le rapport *Tendances et projections en Europe 2013 – À la recherche des progrès vers les objectifs climatiques et énergétiques européens d'ici 2020* – qu'elle vient de publier, l'Agence européenne pour l'environnement affirme que ni l'Europe dans son ensemble, ni aucun pays de l'Union européenne, ne parviendront à respecter les trois engagements de la feuille de route décidée en 2008 : 1. réduire d'ici à 2020 de 20% par rapport à 1990 les émissions de CO_2, 2. améliorer, dans les mêmes proportions, l'efficacité énergétique et 3. augmenter de 20% la part des énergies renouvelables dans l'ensemble de la production. Le critère le plus difficile à satisfaire pour les pays de l'UE est celui de la réduction de la consommation d'énergie. Selon les estimations de l'Agence, seuls quatre pays (France, Allemagne, Bulgarie et Danemark) s'en approcheraient.

Elle avertit que, quoi qu'il advienne, crise ou pas crise, les consommations européennes d'énergie primaire avoisineront en 2020 les 1.500 Mtep[2], mettant l'objectif de réduction de la consommation absolument hors de portée. Par contre, «*grâce à la crise, qui ralentit l'économie et le développement*», l'UE se rapproche globalement de l'objectif de réduction de 20% des émissions de CO_2 mais la moitié des États ne pourront y parvenir que s'ils renforcent les mesures en cours.

Dans la course aux 20% d'énergies renouvelables, c'est chacun pour soi. L'estimation pour l'ensemble de l'Europe date un peu : en 2011 les énergies renouvelables y assuraient 13% de l'ensemble de la consommation, ce qui, à mi-chemin, permettait d'espérer atteindre l'objectif en 2020. Mais là aussi, la course se fait à plusieurs vitesses : la France, la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, Malte et la Lettonie restent encore en dessous du minimum fixé.

2 1.500 millions de tonnes d'équivalent pétrole

Le (mauvais) exemple allemand

Les pays européens indignés envers le gouvernement allemand, titrait le *Süddeutsche Zeitung* le 26 juillet dernier. Selon ce quotidien, le gouvernement allemand avait déjà obtenu, le 26 juin, le report du vote par le Conseil européen d'un texte destiné à limiter les émissions de CO_2 par les automobiles. Il cherche maintenant des alliés pour le modifier. L'Allemagne voudrait ainsi protéger son industrie automobile, productrice de grosses berlines, elle estime insatisfaisantes les conditions prévues pour assurer la transition vers des véhicules moins polluants.

Le report du vote a été vivement critiqué par certains diplomates, cités par le journal, qui soulignent que «*c'est la première fois qu'un compromis conclu, négocié entre le Parlement européen, la Commission et les partenaires, est ainsi remis en question*». Apparemment, ces critiques n'ont pas ému le gouvernement allemand qui, le 14 octobre, est parvenu à convaincre les ministres européens de l'environnement de repousser *sine die* leur vote sur des règles plus strictes pour contrôler les émissions de CO_2 d'ici 2020, visant en priorité les grosses berlines allemandes. Le quotidien *Handelsblatt* du 15 octobre ironise :«*L'industrie automobile peut compter sur Merkel*». Il précise : «*Le report est un succès pour Merkel. Elle a ainsi accordé une pause à l'industrie allemande qui lui permet de souffler. C'est ce que les grands constructeurs automobiles lui avaient demandé avec insistance*». Une liste officielle, dont *Handelsblatt* a pris connaissance, démontre à quel point les contacts entre le gouvernement et les patrons de l'automobile sont intenses: pendant la dernière législature, les PDG de l'industrie automobile ont été accueillis 65 fois à la Chancellerie. Manifestement, ce rapport personnel ne leur a pas été défavorable.

Jean-Pierre MON

La démocratie en question…

par **Marie-Louise DUBOIN**

L'objectif fondamental de *La Grande Relève* étant la défense de propositions visant à une organisation démocratique de l'économie, nous ne cessons de dénoncer toutes sortes d'atteintes à la démocratie, à commencer par les dérives intolérables de la finance, qui sont cautionnées par les gouvernements en place au détriment de leurs administrés.
Pour expliquer ce qui est ainsi une "démission" d'élus, face à la responsabilité qui est la leur de défendre l'intérêt général et non de favoriser des intérêts particuliers, on peut sans doute évoquer toutes sortes de raisons. Par exemple, le fait que, lorsqu'on a l'ambition de faire une "carrière politique", il faut, dans ce système mené par l'argent, s'engager vis à vis de "sponsors" pour tirer d'eux les (gros) moyens financiers nécessaires.
Le "pantouflage" en offre une foule d'exemples, et l'enquête que présente *Le Nouvel Observateur* de cette première semaine de novembre, intitulée *Le business des ex*, témoigne de l'appétit pour "le fric" de nombreuses vedettes de la politique.

Mais ces démarches intéressées ne sont pas seulement individuelles, elles sont en parfaite harmonie avec toute l'idéologie qui a abouti aux institutions de l'Union européenne. Et l'une des conséquences antidémocratiques les plus lourdes du traité de Maastricht est le développement actuel, en France, du **partenariat public-privé** (PPP), bien qu'elle ait été, jusqu'ici, presque ignorée, tant elle a été appliquée de manière discrète, souvent même secrète.
L'émission de radio *Là-bas si j'y suis* a tenté, le 25 février dernier, d'alerter l'opinion sur ce PPP en ces termes : «*Vous rêvez de vous faire construire la prison de vos rêves, ou bien un joli stade ou un chouette hôpital ou encore un accueillant ministère de la Défense ? Ça vous plairait ? Mais quoi, que dites-vous, que vous n'avez plus de sous ? Ah, mais, aucun problème, vos amis sont là et ils vont s'occuper de tout ! Le financement, la construction et l'exploitation. Vous n'aurez plus aucun souci. Vous aurez juste un petit loyer de rien du tout à payer, étalé sur dix, vingt ou cinquante ans. Ça s'appelle le PPP, le Partenariat Public Privé, ça représente 18 milliards d'euros en France. Aujourd'hui, tout le monde s'y met. Et qui sont les amis qui s'occupent de tout ? Bouygues, Véolia, Eiffage, des noms qui vous mettent en confiance ! Oh, bien sûr, il y a des grincheux comme la Cour des Comptes pour dénoncer "des formules juridiques contraignantes et des financements aléatoires", ou des pays comme le Canada, l'Angleterre ou l'Australie qui en sont revenus… le gouvernement du Québec a même suspendu radicalement les PPP…*»

Mais comment être informé sur ces dérives ?
— Certes, la communication des documents administratifs en matière de commande publique est disponible sur le site (http://www.economie.gouv.fr/daj-etude-cadaj) de la Direction d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) du ministère de l'économie et des finances. On lit bien sur ce site que «*la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public pose le principe de la liberté d'accès aux documents administratifs. L'administration doit communiquer les documents concernés par la loi, parmi lesquels figurent les documents relatifs aux marchés publics*».
Se référant à ce droit, une habitante de la région d'Angoulême a demandé transmission «*du contrat de partenariat relatif à la conception, la construction, le financement et l'exploitation - maintenance de l'établissement EHPAD de Beaulieu*» (en Charente). La directrice du Pôle médico-social, "chef du projet de réhabilitation Beaulieu", lui a répondu en lui envoyant les 60 pages du dit contrat, MAIS à moitié "occultées" … de l'essentiel !
Pourquoi cette censure ?
— Parce que, et cette directrice se défend dans sa lettre d'envoi, la mise à jour du 04/01/2013 de la communication des documents administratifs en matière de commande publique précise, dans son chapitre "documents communicables", qu'un contrat de partenariat n'est communicable que «*sous réserve de l'occultation des mentions qui définissent le montage juridico-financier et comptable mis au point par le partenaire*».
On peut donc légitimement se demander ce que cache ce caviardage.
Y aurait-il des arnaques à dissimuler ?
En tout cas, voilà comment fonctionne la démocratie, et comment sont légalement occultées les procédures qui concernent pourtant directement les citoyens.
Ces procédures PPP, qui ont débuté en France dans les années Chirac, prolifèrent depuis Sarkozy. Elles concernent aujourd'hui des centaines de contrats et déjà plus de 40 milliards d'eu-

ros y sont engagés, et cela sur plusieurs des dizaines d'années… par des élus qui ne le sont que pour quatre ou cinq ans !

Un groupe de citoyens (quelques membres d'Attac particulièrement courageux) a entrepris d'y voir clair.
S'appuyant sur le cas l'hôpital sud-francilien d'Évry (photo ci-contre) «*particulièrement exemplaire des dérives et des perversités de ce mécanisme*», ils expliquent : «*[Le PPP] associe des partenaires dont les objectifs sont strictement contradictoires : d'un côté, la puissance publique doit veiller à dépenser l'argent de nos cotisations et impôts à bon escient, d'un autre côté, l'entreprise privée capitaliste cherche à maximiser ses profits et ses dividendes distribués.*
Les loyers ne cessent de grimper rapidement et cela se traduit par des déficits, donc des coupes dans la masse salariale. Les salariés et les patients subissent actuellement la violence des plans de retour à l'équilibre financier…» Ils estiment que «*les cotisations sociales et les impôts ne devraient pas servir à distribuer des dividendes ou à payer des intérêts au privé.*
Par ailleurs, les PPP sont un moyen de transférer au privé l'initiative économique pour la construction d'infrastructures qui devrait rester en maîtrise publique.
Cela permet de cacher la dette et il s'agit là d'une conséquence du traité de Maastricht et des règles disciplinaires imposées par l'Union Européenne pour brider les États, afin que seul le privé soit à même d'investir massivement.»
On ne saurait trop soutenir cette initiative. Souhaitons que ces personnes en profitent pour réfléchir sur les moyens d'investissement dont devrait pouvoir disposer une région, ou une commune : ce "pouvoir d'achat" ne devrait-il pas être l'équivalent monétaire des vraies richesses qu'une région est capable de produire, comme ce serait le cas dans une économie distributive ? Et non dépendre des taxes qu'il faudra tirer de sa population pour alimenter l'avidité de grosses entreprises… dont la vocation n'est évidemment pas le bien public.

*

Revenons à cette prise de conscience de la façon dont les gros investissements sont aujourd'hui engagés.
L'équipe de l'émission *Pièces à conviction*, de FR3 a mené l'an dernier, une enquête très approfondie, qui est passée à l'antenne le 9 novembre 2012. On peut toujours la regarder sur http://www.youtube.com/watch?v=Gjuw-BUmMjc. Heureusement, parce qu'elle est édifiante. Elle montre combien les conséquences de ces "baux emphytéotiques" peuvent s'avèrer dramatiques quand il s'agit d'établissements de santé. À la moindre panne, au moindre dysfonctionnement, la bureaucratie s'en mêle, et l'hôpital doit entreprendre de longues démarches auprès de l'entreprise-propriétaire qui, en contestant sa responsabilité, cherche à faire payer l'hôpital-locataire.
Cette enquête montre aussi, au passage, comment les lobbies des grandes entreprises intéressées ont obtenu, le 28 juillet 2008 dans un hémicycle presque vide, le vote de la loi (initiée par le député UMP Hervé Novelli) qui leur a donné le feu vert.
Le feu vert pour pouvoir ainsi achever, à leur profit, le démantèlement des services publics rentabilisés.
Le rôle joué dans cette affaire par l'ancien Président de la République est révélé par une lettre qu'on trouve sur http://www.lemoniteur.fr/131-etat-et-collectivites/article/actualite/521279-exclusif-nicolas-sarkozy-demande-une-loi-pour-developper-le-recours-au-ppp

*

L'éco-taxe instaurée par Sarkozy a fait l'objet d'un tel partenariat public-privé, au profit d'un groupe d'entreprises *Ecomouv*, dont font partie Autostrade per Italia, Thales, SFR, Steria, etc.
Voilà pourquoi abandonner ce contrat déjà passé coûterait la bagatelle de 800 millions, et la maintenir absorberait 25% de la taxe perçue.
Mais il ne semble malheureusement pas que ce soit vraiment cet aspect qui est à l'origine des manifestations violentes en Bretagne contre la poursuite de son installation par Hollande.

*

La question qu'il paraît donc urgent de poser est celle-ci : peut-on attendre que la démocratie vienne *d'en haut*, des élus, des édiles, des "responsables" ? — Benjamin l'expose dans ces colonnes, à partir d'un rapport demandé précisément par de tels "décideurs". Et comme une réponse négative semble s'imposer, comment arriver, *par le bas*, à une véritable démocratie ? — C'est le débat engagé par François Chatel dans notre précédent numéro, et qui a déjà suscité les réflexions qu'on trouvera plus loin.

Mais avant, voici des extraits de l'alerte lancée sur internet par deux architectes, CRISTINA CONRAD, urbaniste, et DENIS DESSUS, expert en marchés publics :

Une bombe à retardement

«Le contrat de partenariat public-privé (PPP) permet de confier, en un seul marché, conception, construction, entretien, maintenance et gestion d'un équipement public. Celui-ci est financé par le groupement privé attributaire du contrat, et payé par l'État ou la collectivité sous forme de loyer (sorte de "leasing") sur des durées de 15, 30, voire 40 ans.

Les règles de la comptabilité publique ont été adaptées pour que la majeure partie du montant du marché n'apparaisse pas en investissement, mais en fonctionnement, masquant ainsi à l'Europe la réalité de la dette contractée…

L'intérêt du PPP c'est qu'il permet de lancer de vastes programmes sans argent, en reportant à plus tard leur paiement. Il s'agit d'un comportement de ménage surendetté qui triche sur la déclaration de ses finances pour continuer à emprunter…

Les premiers PPP ont été mis en œuvre en 1980, par Margaret Thatcher ("Private Finance Initiative") et de nombreuses études ont montré les taux de profits élevés pour les privés et les risques encourus par les finances publiques…

Les PPP ont été voulus par les gouvernements Chirac et Sarkozy et développés au départ pour la réalisation des prisons en invoquant l'urgence et la contrainte technique, puis généralisés à des programmes plus complexes et évolutifs comme l'hôpital sud-francilien,… l'université de Paris-VII Diderot, l'autoroute L2 à Marseille, le Palais de Justice à Paris.

Les collectivités locales ont pris le relais en lançant des programmes en PPP calamiteux pour les finances territoriales : le grand stade de Lille (qui a doublé l'endettement de la communauté urbaine de Lille…), tous les collèges et gymnases de Seine-Saint-Denis (département le plus endetté de France) réalisés en un seul PPP, le palais des Congrès surdimensionné à Châlons-en-Champagne, l'aéroport de Nantes, la rénovation des 600 écoles de Paris (en CPE, ersatz du PPP), etc...

L'État et de multiples collectivités utilisent cet outil en justifiant de la nécessité de relancer l'économie et la construction. Ils prétendent pouvoir réaliser des PPP "vertueux" qui n'intègrent pas la maintenance, maîtrisent les coûts, imposent des artisans locaux, contrôlent la qualité des réalisations… mais pour un contrat "vertueux", combien de contrats pernicieux? Les architectes, les artisans et PME du bâtiment ont toujours dénoncé ces pratiques très onéreuses car réduisant la concurrence aux… majors du BTP (Bouygues, Vinci, Eiffage).

Le Conseil Constitutionnel en a par deux fois limité l'usage. Les faits aujourd'hui confirment ces propos et de multiples voix dénoncent une formule qui creuse la dette des générations futures (le "Pentagone français", dont le coût initial était de 745 millions d'euros, coûtera à l'État… 3,5 milliards d'euros !), transforme le service public en produit financier au profit de quelques banques et grandes entreprises et dont les risques sont supportés par les contribuables…

En octobre 2011, la Cour des Comptes a analysé les PPP pénitentiaires. Cette analyse fait froid dans le dos : elle constate un coût indolore dans les 2 ou 3 premières années, coût qui augmente de façon exponentielle avec des loyers multipliés par 7 dès 2017 et un coût global de 23,8 milliards d'euros en 2044… et que le ministère n'a aucune politique budgétaire à long terme permettant de répondre aux engagements pris…

La puissance publique se retrouve captive du groupement privé !… Cette structuration du bâtiment engendre un coût de construction parmi les plus élevés d'Europe…

De plus, avec une concurrence architecturale limitée et souvent laissée au libre choix du financeur, la qualité du projet, donc la qualité du service, devient un critère très secondaire de choix… Le rôle de la maîtrise d'œuvre est perverti car subordonné au "payeur". Elle ne travaille plus pour faire le meilleur projet et l'obtenir aux meilleures conditions pour le maître d'ouvrage public, mais pour aider le groupement privé à obtenir la marge maximale. Les dysfonctionnements des prisons de Roanne ou Montauban, les malfaçons et surcoûts de l'hôpital sud-francilien et le sous-dimensionnement des ferraillages des planchers de l'université Paris-VII Diderot, en sont des exemples. Néanmoins… louons Christiane Taubira et le frein du programme des prisons, et ses réticences devant le contrat de 1,7 milliard pour le nouveau Palais de Justice. Mais, même si les travaux n'ont pas commencé, la rupture de contrat coûterait 80 millions d'euros à l'État ! Apparemment ces contrats ont été négociés pour préserver les intérêts du partenaire privé et non ceux du contribuable !

Les mandats passent, mais les conséquences des mauvaises gestions financières vont peser sur les prochaines générations. L'État et les collectivités publiques… s'enfoncent dans l'endettement à long terme… Les collectivités locales, endettées sur 30 ans pour réaliser un programme "payant électoralement", risquent de se retrouver en faillite. Exsangues, elles ne pourront plus financer dans les années à venir les programmes prioritaires…»

extraits issus de

http://www.lemoniteur.fr/153-profession/article/actualite/20337913-les-ppp-une-bombe-a-retardement

Voici l'analyse, par Benjamin, d'un rapport commandé par le ministre chargé de la ville. Cette commande manifeste apparemment le souhait d'organiser la participation des habitants à la politique de leur commune. Mais une organisation qui serait ainsi venue "d'en haut" est-elle bien le moyen d'obtenir l'émancipation citoyenne des habitants d'un quartier ?

Vers un renouveau démocratique dans les quartiers populaires ?

par **Benjamin**

En juillet dernier, Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué rendaient leur rapport sur la participation des habitants au ministre délégué chargé de la Ville, François Lamy. Dans ce rapport, il est avant tout question du pouvoir d'agir des citoyens, un principe censé stimuler la démocratie dans les quartiers.

De par son titre, *Pour une réforme radicale de la politique de la Ville, Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, le rapport affiche une ambition qui pourra paraître bien importante au regard des multiples tentatives passées pour associer les habitants aux projets et réformes dont ils devaient théoriquement être les principaux bénéficiaires. Depuis maintenant plus de trente ans, la politique de la Ville, qui a toujours souligné en plus de leurs difficultés le potentiel et les ressources des "quartiers", a développé le thème de la participation citoyenne sans toutefois atteindre son objectif. Ces échecs à répétition, qui sont d'ailleurs rappelés dans la lettre de mission du ministre, puis dans l'introduction du rapport (ils justifient le *«ça ne se fera plus sans nous»* de la première page), appellent une explication.

Pouvoir d'agir : la démocratie réinventée ?

Comment expliquer, en effet, qu'une telle préoccupation institutionnelle débouche sur si peu de résultats ? Dans un premier temps, on peut, bien sûr, s'interroger sur les possibles intentions cachées d'une telle volonté des politiques publiques d'associer les habitants à leur mise en œuvre. C'est effectivement un souci "démocratique" qu'elles n'ont pas dans bien d'autres champs de leur intervention (pensons à la santé ou à l'éducation nationale). Pour la ville, perçue par le pouvoir comme lieu de contestation et de mise en cause de l'autorité, les politiques publiques cherchent probablement à légitimer a posteriori, par un vernis démocratique (concertation, démocratie de proximité ou participative…), les décisions institutionnelles prises en amont. C'est une première possibilité qui n'est pas évoquée par les auteurs du rapport.

M. Mechmache et M.-H. Bacqué reviennent sur la montée en puissance de ce thème de la participation, devenue une véritable injonction, et le développement progressif d'une véritable offre institutionnelle. Ils passent notamment en revue les différentes lois qui prévoient la mise en place d'instances ou de procédures visant à associer les habitants aux politiques publiques territoriales, ils évoquent la diversité des expérimentations menées (*«jurys citoyens, budgets participatifs, ateliers d'urbanisme, diagnostics en marchant, coproduction de projets de services publics, universités citoyennes»*). Selon eux, tous ces dispositifs ont en commun d'être des initiatives institutionnelles unilatérales : *«la politique de la ville est restée une politique conduite et décidée par le haut»*. Voilà qui expliquerait leur échec. En effet, *«il ne suffit pas d'ouvrir des espaces institutionnels de participation pour qu'ils soient occupés»*. La dynamique participative institutionnelle ne suffit pas. Pour qu'elle puisse fonctionner,

encore faut-il que les habitants investissent les lieux de débat et de décision.

Là réside l'originalité de ce rapport, assurément moins caricatural que les précédents : il propose que la participation soit travaillée aussi *par le bas* et non plus seulement, comme par le passé, *par le haut*. C'est un véritable parti pris stratégique : la demande citoyenne de participation n'est pas moins importante que l'offre institutionnelle. Pour évoquer cette nouvelle configuration, les auteurs mobilisent la notion de *pouvoir d'agir*, traduction française de la notion anglo-saxonne d'*empowerment*. Pour M.Mechmache et M.-H. Bacqué, l'*empowerment* à la française pourrait être défini comme «*une démarche qui s'appuierait sur le pouvoir d'agir des citoyens, sur leur capacité d'interpellation et de création et permettrait de renouveler et de transformer les services publics et les institutions*». La dynamique institutionnelle doit donc être complétée par une dynamique participative d'interpellation ou d'initiative qui devrait conduire les habitants à proposer des améliorations, voire à «*contrôler les pouvoirs publics*».

Le pouvoir d'agir est la notion-clé du rapport (elle figurait d'ailleurs dans la lettre de mission ministérielle), elle en constitue la contribution majeure. C'est elle qui permet aux auteurs d'avancer des propositions plus engageantes que les habituelles préconisations technocratiques.

Son principe est clair : il faut «*articuler*» les deux dynamiques, descendante et ascendante, pour «*réinventer la démocratie*».

La stratégie proposée

Le rapport décline une stratégie pour atteindre cet objectif :

D'une part, créer un cadre favorisant l'initiative citoyenne et sa reconnaissance par les pouvoirs publics (c'est le développement de la demande de participation) ; ce premier axe correspond aux propositions générales suivantes :

- donner les moyens de l'interpellation citoyenne,
- soutenir la création d'espaces citoyens et les reconnaître : tables de quartier et plateforme nationale…,
- créer une fondation cogérée par les citoyens pour la solidarité sociale et créer les conditions du développement associatif,
- un enjeu transversal : changer le regard sur les quartiers populaires.

D'autre part, proposer un aménagement des instances de décision pour accueillir les habitants (c'est le développement de l'offre de participation), soit les propositions :

- faire des instances de la politique de la ville des structures de co-élaboration et de co-décision,
- une méthode : co-élaborer, co-décider, co-former.

Une longue discussion serait nécessaire pour évaluer l'intérêt des 30 propositions de détail qui en découlent et dont certaines nous paraissent effectivement intéressantes.

Nous nous en tiendrons ici à des remarques plus globales.

Émancipation et institutions

Que penser de la stratégie proposée ?

— De manière générale, telle qu'elle est décrite, elle peut paraître alléchante. En effet, les auteurs en appellent à une «*participation qui aille au-delà de la communication ou de la concertation autour de projets et de politiques publiques, qui prenne en compte à la fois les enjeux de pouvoir, les inégalités et la conflictualité dans le débat démocratique, dans une perspective de transformation sociale*». Plus loin, il est question «*d'encourager l'autonomie de la société civile*» ou encore de «*changement social et d'émancipation*». Ils donnent ainsi le sentiment de dépasser le vernis démocratique habituel et d'entrer dans l'épaisseur du politique avec la prise en compte des enjeux et des conflits de pouvoir. Surtout, ils posent parfois les bonnes questions, par exemple : «*s'agit-il de remettre en cause la démocratie représentative ou de l'accompagner ? (…) la nature des rapports que les habitants doivent nouer avec les élus et les administrations reste un autre point aveugle. Doivent-ils être intégrés à la gestion ou la contrôler? Sont-ils des partenaires dans un dialogue ou les acteurs d'un contre-pouvoir ?*».

L'enjeu qui pointe au travers de ces interrogations est le rapport de dépendance, ou au contraire d'autonomie, qu'entretiennent les citoyens vis-à-vis des institutions administratives et de leurs dispositifs.

C'est, disons-le, le cœur du problème de la participation : les citoyens peuvent-ils s'émanciper dans et par les institutions ? Suffit-il que les habitants soient institutionnellement repré-

sentés pour que la démocratie soit effective ? Autrement dit, les habitants, comme réalité politique, sont-ils solubles dans les institutions?

LES LIMITES DU RAPPORT

Une des principales limites du rapport est de poser plus ou moins explicitement ces questions en n'y apportant qu'une réponse implicite.
En proposant un *empowerment* institutionnalisé, M. Mechmache et M.-H. Bacqué multiplient les pré-supposés :

• Présupposé n°1 : *les institutions administratives sont faites pour la co-construction et la codécision*. Selon ce premier présupposé, les structures de pouvoir (services décentralisés de l'État, Agence Nationale de Rénovation Urbaine, collectivités territoriales…) auraient, non seulement la faculté, mais aussi la vocation, de libérer les énergies populaires. En réalité, ces institutions fonctionnent de manière éminemment hiérarchique à partir d'une source de légitimité unique (et à sens unique, de haut en bas) : un directeur, un président, un maire... Elles sont certes amenées à collaborer entre elles, mais alors l'exercice partenarial est le plus souvent laborieux : les rapports de force sont patents. Elles n'ont en tout cas pas été pensées pour le débat avec les habitants et le partage de la décision. Les auteurs prennent l'exemple des comités de pilotage : voilà pourtant des instances administratives peu propices à la co-construction avec des *administrés*. Bref, il ne suffit pas de s'inviter à une table administrative pour que notre voix soit prise en compte. Les institutions ne sont pas des cadres neutres dont il faudrait simplement diversifier le contenu pour les démocratiser. Elles "pensent" de manière très structurée, codifiée, comme une langue. On ne les intègre pas impunément, sans sacrifier à leurs servitudes de fonctionnement. Cette réalité institutionnelle est fondamentalement étrangère à toute expression démocratique directe.

• Présupposé n°2 : *le pouvoir d'agir débouche sur un consensus entre habitants et institutions* (les auteurs évoquent «*une politique d'égalité des territoires co-construite et co-décidée avec les citoyens*»). Ce présupposé élude toute éventualité de conflits politiques. Or, si la prise en considération de la parole des habitants est si urgente, c'est que spontanément l'écart entre les administrations et la réalité vécue sur le terrain est parfois abyssal. L'interpellation citoyenne risque donc de déboucher sur une confrontation (de diagnostic, de méthode, de réponses à apporter…) plutôt que sur une douce négociation. Il faut s'attendre à des divergences de points de vue radicales et donc à des rapports de force que la tradition démocratique régule habituellement par le vote majoritaire. Comment arbitrer si le *pouvoir d'agir* met en relation des dispositifs administratifs et des citoyens ? Le poids des représentants d'habitants dépend de leur représentativité effective, souvent malaisée à mesurer. Dans le rapport, aucune proposition ne prend en compte le cas de figure d'une mobilisation citoyenne jouant un rôle de contre-pouvoir.

• Présupposé n°3 : *l'institutionnalisation de la mobilisation des habitants (via des mesures ministérielles) la renforcera*. Or l'expérience montre que cette mobilisation des habitants (mais aussi des travailleurs, des femmes, des minorités…), que le véritable *empowerment* se construit dans la lutte contre le pouvoir, non pas dans la participation. C'est un processus sauvage, au sens de non domestiqué par l'institution. On retiendra de ce point de vue la définition que le Larousse donne de l'émancipation : «*action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé*». Outre la forme pronominale du verbe affranchir, l'idée générale est que l'émancipation est un processus de distanciation.

Finalement, ne serait-ce pas précisément vis-à-vis du pouvoir institutionnel que les habitants auraient à s'émanciper ? N'y aurait-il pas, dans la réalité administrative, bureaucratique, quelque chose qui la rendrait aliénante pour les populations ? Entre ces deux composantes, l'altérité n'est-elle pas irréductible ? Il est, bien sûr, difficile pour un rapport ministériel de traiter le sujet sous cet angle dialectique, avec les incompatibilités qu'il suppose. Ne demandons pas à l'État ou à l'Europe d'être démocratiques ! Tout dans leur fonctionnement s'oppose à la prise en compte de la base.
Mais ces questions sont fondamentales si l'on a l'intention de politiser habitants et communautés…

Les coulisses de la domination :

compléments et précisions

par **Bernard BLAVETTE**

Mon dernier texte présentant les travaux sur la grande bourgeoisie des sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon (*Les coulisses de la domination, GR* 1145) a suscité un débat au sein de la rédaction de notre journal. De la discussion ont émergé certaines interrogations : Comment nos sociologues ont-ils procédé pour être admis au sein des cercles particulièrement fermés qu'ils décrivent ? N'ont-ils pas été les otages de leurs interlocuteurs, plus ou moins forcés de s'auto-censurer ? Leur démarche n'est-elle pas seulement un voyage touristique et superficiel au sein d'un milieu exotique, sans grand intérêt pour le Mouvement Social, comme le proposent les magazines "*people*" ? L'oligarchie, telle qu'elle est présentée, est-elle véritablement aux commandes des affaires du monde ? N'est-elle pas, elle aussi, prisonnière d'un système devenu incontrôlable ? Il est probable que nos lecteurs se posent aussi ce type de questions. Il m'a donc semblé opportun de revenir sur mon texte en apportant certains compléments, et ceci d'autant plus que les Pinçon-Charlot publient un nouvel ouvrage, *La violence des riches* qu'un lecteurs nous a fort aimablement adressé.

Les Pinçon-Charlot se sont expliqué à plusieurs reprises sur la manière dont se sont déroulés 20 ans d'étude sur la sociologie de la haute bourgeoisie française et internationale : «*De manière pratique nous avons commencé par organiser nos loisirs le plus souvent possible à Neuilly-sur-Seine et dans les arrondissements chics de Paris*»[1]. Aller au cinéma, au marché, flâner dans les belles avenues permet de noter les hôtels particuliers, les espaces verts impeccablement entretenus, les adresses des immeubles consacrés à la mondialisation financière (notamment autour du parc Monceau où on remarquera la présence de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, la façade impressionnante de la Banque Morgan Stanley ou de Goldman Sachs…). Apprendre à entrer avec assurance dans un palace pour prendre un café et aller aux toilettes permet «*de commencer à maîtriser un peu ce sentiment de malaise qui ne manque pas de nous envahir dans cette découverte d'un autre social si loin de nous et pourtant si proche physiquement*»[1]. L'espace urbain étant ouvert à tous, fréquenter les beaux quartiers n'est nullement le signe d'une quelconque adhésion à l'idéologie dominante, et l'on peut d'ailleurs regretter que les manifestations ne soient jamais organisées dans ces lieux de pouvoir, au lieu d'être reléguées à la périphérie des villes où, comme dit le sociologue et économiste Frédéric Lordon, «*elles n'effrayent que les pigeons*». À la fin de leur ouvrage *Les ghettos du Gotha*, dans une annexe intitulée *Retour sur l'enquête,* nos sociologues exposent de manière plus précise la façon dont ils sont parvenus à nouer des relations avec un milieu particulièrement discret.

le couple Pinçon-Charlot

En premier lieu leur appartenance au laboratoire Cultures et Sociétés Urbaines du CNRS leur a, dès l'origine, procuré un label scientifique particulièrement sérieux. Pourtant, leur référence constante et explicite à la sociologie de Pierre Bourdieu, dont les prises de position à gauche sont bien connues, aurait pu effrayer. Il n'en a rien été et les Pinçon-Charlot ont pu réaliser de très nombreuses interviews. Ce paradoxe s'explique par le fait que les dominants ne dédaignent pas les ouvertures sur le monde extérieur qui peuvent leur apprendre beaucoup sur eux-mêmes et sur la façon dont ils sont perçus, leur permettant alors d'adapter leur stratégie. Ainsi les ouvrages de sociologie critique servent souvent à nourrir la réflexion des cabinets ministériels.

Par ailleurs, le chercheur en sciences sociales est en interaction constante avec les sujets de son étude et sa personnalité, son image, jouent bien évidemment un rôle central dans l'instauration d'un climat de confiance. Le couple Pinçon-Charlot avait une quarantaine d'années au début de leurs recherches sur la grande bourgeoisie, et Monique était issue de la petite bourgeoisie de province (père magistrat et mère provenant d'une famille de petits industriels), ils avaient ainsi toutes les chances d'être bien acceptés. Travailler en couple leur a permis d'être plus facilement invités à des évènements mondains et familiaux (cocktails, dîners en ville, week-ends au château…) qui sont autant d'opportunités pour étudier les groupes humains, dans l'authenticité de leur "entre soi".

On ne peut pas espérer vaincre un ennemi si l'on méconnaît ses modes de penser, ses valeurs, ses croyances, ses habitudes, et la sociologie critique a beaucoup à nous apprendre sur la réalité des classes dominantes. Les travaux des Pinçon-Charlot, qui reposent sur le système théorique élaboré par Pierre Bourdieu à partir des concepts "*d'habitus*"[2], de capital économique, social, culturel et symbolique, permettent de cerner les processus de reproduction des positions dominantes et de dégager les déterminismes sociaux ici à l'œuvre.

Trois points essentiels doivent être soulignés :

• 1 . N'en déplaise aux transhumanistes, le surhom-

1 *La violence des riches* Collection zones, éd. La Découverte.

2 «*La notion d'habitus désigne l'ensemble de dispositions intériorisées à partir des expériences de la vie sociale et familiale*» - in *La violence des riches* p.186.

me n'est pas encore advenu, et nos oligarques ne sont en aucune façon dotés de facultés exceptionnelles. Simplement, la plupart d'entre eux ont bénéficié du hasard d'une naissance dans un milieu particulièrement favorable qui leur a donné un accès à une éducation de qualité. Certes, certains individus d'origine relativement modeste (Bill Gates, F. Pinault…) sont parvenus à se hisser vers les sommets du pouvoir et de la richesse matérielle. Mais dans la haute bourgeoisie la reproduction demeure la règle, les nouveaux venus l'exception, et la fameuse "méritocratie", pierre angulaire de l'idéologie bourgeoise, n'est le plus souvent qu'une mystification. «*Aujourd'hui, sept enfants de cadres sur dix exercent un emploi d'encadrement. À l'inverse, sept enfants d'ouvriers sur dix occupent un emploi d'exécution. (…) Le constat est sans appel : les conditions de la naissance continuent à déterminer le destin des individus*» écrit le sociologue Camille Peugny[3]. Ici, la sociologie rejoint les conclusions de la biologie : «*l'individu n'est pas l'expression d'un programme prédéterminé, inscrit dès le départ dans ses gènes, mais le lieu de la construction, sur la base de variations et de processus de sélection interne qui résultent de ses interactions avec le milieu, d'une singularité mouvante*» déclare le biologiste Alain Prochiantz[4].

Ce point est capital. Ceux qui mènent le monde ne sont pas des êtres supérieurs, des "seigneurs" omnipotents à qui nous devons respect, révérence et admiration. Bien au contraire, nous sommes parfaitement fondés à leur demander sans concession des comptes sur leur gestion de l'intérêt général de la planète.

• 2 . Comme je l'ai déjà développé dans mon texte précédent, les Pinçon-Charlot insistent longuement sur la solidarité de classe, omniprésente chez les dominants. Ceci est une cruelle leçon pour le Mouvement Social, déchiré par d'incessantes querelles attisées à plaisir par la grande bourgeoisie. Dans le passé, les peuples étaient jetés les uns contre les autres dans les grandes boucheries qui ont émaillé le XXe siècle : mieux vaut la guerre que la révolution n'est-ce pas ? Aujourd'hui, les méthodes de division sont moins sanguinaires, mais non moins efficaces. Avec l'aide des médias, nos oligarques dressent les travailleurs actifs contre les chômeurs, les employés du privé contre les fonctionnaires, la population française contre les immigrés, les actifs contre les retraités, les usagers des services publics contre les grévistes… Et cela fonctionne plutôt bien. Pendant que la multitude a les yeux fixés sur quelques fraudeurs à la Carte Vitale, jetés en pâture à la vindicte publique, des centaines de milliards d'euros s'envolent joyeusement vers les paradis fiscaux, F. Pinault se constitue une magnifique collection d'art contemporain défiscalisée, Aréva empoisonne, dans l'indifférence générale, toute une région du Niger avec l'exploitation de ses mines d'uranium, nos (faux) amis socialistes se gobergent sous «*les ors de la République*». «*Business as usual*» comme disent les anglo-saxons…

S'il est une leçon à tirer de l'œuvre des Pinçon-Charlot, c'est que les peuples ne pourront se débarrasser de cette classe dominante parasitaire, qui organise la pauvreté dans un monde débordant de richesses, qu'en parvenant à s'entendre sur l'essentiel, c'est-à-dire précisément sur l'éradication des inégalités et des privilèges exorbitants qui résultent de l'organisation capitaliste du monde.

• 3 . Les privilèges sont au cœur des préoccupations des classes dominantes, c'est ce qui donne un sens à leur vie. Jouir de privilèges, c'est un sentiment de toute-puissance ; c'est se sentir détaché des basses contingences auxquelles est soumis le plus grand nombre ; c'est à la fois être de ceux qui fixent les règles du jeu et se savoir au-dessus des lois qui s'appliquent au vulgaire ; c'est le sentiment d'appartenir à une petite coterie de personnages qui peuvent tout, à qui tout est permis. Les privilèges ne peuvent se concevoir sans leur corollaire : la soumission et le dénuement du plus grand nombre, car il n'est pas de jouissance plus exquise que celle de se sentir admiré, craint, envié. C'est ce qui explique que les Pinçon-Charlot déclarent n'avoir jamais remarqué chez leurs interlocuteurs le moindre malaise, la moindre interrogation face aux misères du monde.

Cela signifie qu'il est parfaitement vain de vouloir convaincre, de faire appel à la raison ou à l'éthique. Plus encore que dans l'état de nature, seul compte le rapport de force.

Pourtant, dans certains milieux universitaires et journalistiques "bien informés", il est de bon ton de considérer que notre situation présente de dégradation sociale généralisée est le produit d'un système qui, ayant acquis une forme d'autonomie, s'imposerait à tous, riches ou pauvres. Ces derniers souffriraient évidemment de la misère avec toutes ses conséquences, mais les privilégiés seraient, de leur côté, prisonniers d'une compétition implacable qui les exposerait en permanence au risque de déchoir de leur position dominante. Mais quelle volonté et quelle force pourrait-on invoquer qui auraient pu générer une telle organisation du monde ? Existerait-il à côté de "*la main invisible du marché*" une "*influence invisible*" qui nous condamnerait, à jamais, à une société de violence, de soumission et de révérence ? Bien sûr que non, et le lecteur l'aura déjà pressenti, tout, dans la sociologie critique proclame qu'une caste de prédateurs, la haute bourgeoisie internationale, que certains sociologues nomment «*hyperbourgoisie*», est ici à l'œuvre. Dans son ouvrage consacré aux paradis fiscaux[5] le sociologue canadien Alain Denault place les paradis fiscaux au cœur des réseaux de pouvoir qui enserrent notre monde : «*La souveraineté offshore dote ainsi ceux qui en tirent parti des leviers leur permettant d'agir de façon décisive sur le cours historique des choses*

3 *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale,* C. Peugny, éd. du Seuil.

4 *Qu'est-ce que le vivant ?,* A.Prochiantz éd. du Seuil (2012).

5 *Offshore – Paradis fiscaux et souveraineté criminelle* éd. La Fabrique (2010). J'ai rendu compte de cet ouvrage dans *Paradis très spéciaux, GR 1112.*

sans devoir en passer par les structures des Etats de droit»[6].

Parmi ces leviers citons :

•des États souvent faibles (les îles Caïman, la Barbade…), entièrement au service des puissances financières et des grandes sociétés multinationales,

•un réseau d'institutions et de pratiques financières extrêmement élaborées dont le pivot est le secret bancaire,

•la présence des plus puissantes entreprises transnationales dont la plupart ont des filiales dans les paradis fiscaux,

•des "zones franches" qui permettent d'exploiter au maximum une main d'œuvre bon marché[7],

•des bateaux battant pavillons de complaisance pour minimiser les coûts de transport,

•des capitaux presque illimités, permettant de financer les campagnes électorales, la corruption politique et les lobbies, de s'acheter les services de marchands d'armes et de mercenaires afin de lever de véritables armées privées pour s'approprier par la force les richesses des pays pauvres du sud. Des sociétés comme Total ou Aréva recourent régulièrement à ce type de pratiques[8].

Nous n'avons pas affaire à un complot, dans le sens traditionnel du terme, avec à sa tête un groupe de conjurés qui dirigerait dans l'ombre les affaires du monde, mais bien plutôt à un réseau informel de pouvoir, composé des grandes puissances financières, industrielles, commerciales, et médiatiques qui, au-delà des positions concurrentielles inhérentes au système capitaliste, possèdent des intérêts convergents dans la perpétuation de la présente organisation du monde qui consacre leur domination.

Ces réseaux se sont lentement mis en place dès la fin de la seconde guerre mondiale à la suite des travaux de théoriciens comme Milton Friedman ou Von Hayek et de "*think tanks*" comme *La Société du Mont Pèlerin* en Suisse, ou l'*Institute for Economic Affairs* (IEA) au Royaume-Uni. R. Reagan et M. Thatcher se sont chargés de la mise en application, imposant le capitalisme néo-libéral en nouveau "*sens commun*", les bienfaits de la concurrence, des privatisations, de la compétitivité, de la flexibilité, devenant des articles de foi[9].

Le nouveau livre des Pinçon-Charlot est l'illustration de ce fonctionnement en réseau. Les initiatives sont parfaitement indépendantes les unes des autres, mais toutes ont un double but commun : maximiser des profits aussi immédiats que possible, conforter la domination.

On relèvera quelques exemples particulièrement parlants que l'on ne doit pas hésiter à personnaliser :

• La famille Michelin n'a pas la richesse ostentatoire, son patrimoine en 2011 est pourtant estimé à 553 millions d'euros par le magazine *Challenge*. Ainsi «*la masse des dividendes versés aux actionnaires est passée de 230 à 378 millions d'euros entre 2008 et 2012, soit une augmentation de 39,15%. Durant la même période, le total des frais de personnel est passé de 4.606 à 5.377 millions d'euros, soit une augmentation de 19,25%, inférieure de moitié*»[10]. Au nom de la sacro-sainte productivité, on organise ainsi pauvreté, précarité et soumission.

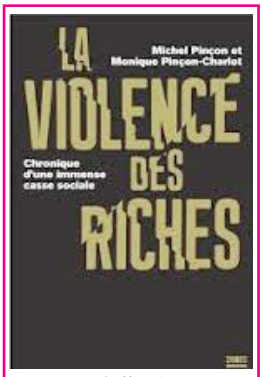

Collection Zones, éd.La Découverte

•La famille Peugeot possède un patrimoine évalué en 2013 par *Challenge* à 1.310 millions d'euros. Pourtant, officiellement, l'entreprise va mal et l'usine d'Aulnay-sous-Bois ferme ses portes. Cela n'a pas empêché la distribution de 250 millions d'euros aux actionnaires en 2012, le rachat par Peugeot de 320 millions d'euros de ses propres actions en 2013 (ce qui a pour résultat de faire monter artificiellement les cours, ce dont se réjouiront certainement les actionnaires) et l'octroi d'un salaire fixe de 1.200.000 euros à son PDG, Philippe Varin, en 2012. Mais le plus instructif n'est pas là, car la fermeture du site d'Aulnay pourrait permettre de réaliser une plus-value foncière considérable dans le cadre de la réalisation du Grand-Paris. Ce site de 168 hectares occupe une position privilégiée au sein d'un nœud de communications : les aéroports de Roissy et du Bourget, des lignes RER et autoroutes qui mettent Aulnay à un quart d'heure de La Défense. Voilà de quoi faire saliver les spéculateurs qui sommeillent chez Peugeot. Pour l'instant, Georges Ségura, maire "socialiste" d'Aulnay, tente de bloquer toute manœuvre spéculative, mais chez Peugeot on n'est pas trop inquiet, il existe bien des manières de convaincre un élu… Et puis, l'entreprise est coutumière des arrangements juteux. Elle a ainsi créé dans l'île de Malte, paradis fiscal particulièrement accueillant, des sous-filiales d'assurances en passe de devenir plus profitables que son activité industrielle ! Profits faciles, rapides, peu ou pas imposés, tel est le credo de l'entreprise néo-libérale[11].

Cependant, pour prendre soin au mieux de ses intérêts, la haute bourgeoisie a toujours veillé à entretenir une collusion étroite avec les pouvoirs politiques. Dans le gouvernement socialiste de M. Jean-Marc Ayrault les exemples ne manquent pas, mais le plus emblématique est sans nul doute celui du ministre des finances. M. Pierre Moscovici est fort bien introduit «*dans les milieux qui comptent*» : il est membre du *Cercle de l'Union Interalliée*, l'un des clubs les plus huppés de la capitale, il fréquente aussi *Le Siècle* dont les dîners mensuels à l'hôtel Crillon rassemblent, sans distinction de partis, politiciens, industriels et journalistes en vue[12]. Il fut aussi, de 2004 à 2012, l'un des vice-présidents du *Cercle de l'industrie*, qui comprend nombre de représentants du grand patronat : Christophe de Margerie (Total), Jean Cyril Spinetta (Air France, KLM), Patrick Kron (Alstom)… Le Président de cette docte assemblée n'est autre que Philippe Varin, PDG de PSA Peugeot Citroën, que nous avons déjà évoqué. ● ● ●

6 *Offshore p.128*

7 Voir B. Blavette, *Zones franches GR*1129, mars 2012.

8 Nous développerons ce point dans un prochain texte.

9 Voir l'excellent ouvrage de l'économiste Keith Dixon *Les évangélistes du marché, éd. Raisons d'Agir, (2008)*

10 *La violence des riches, p.133*

11 *La violence des riches, p.30 à 39.*

12 L'hôtel Crillon étant actuellement fermé pour rénovation on se demande avec angoisse si nos sociétaires ont pu trouver un nouveau toit pour héberger leurs agapes.

Notre ministre jugea d'ailleurs plus prudent de quitter ce poste dès son retour aux affaires publiques. Signalons en passant que la prudence de M.Moscovici trouva une autre occasion de se manifester : le 13 avril 2013 une cinquantaine de salariés de l'usine Peugeot d'Aulnay envahissaient, sous les applaudissements des militants, la salle où se déroulait le Conseil national du PS, tandis que notre "socialiste" de ministre, n'écoutant que son courage, s'enfuyait au fond de la salle[13].

13 *La violence des riches, p. 92-93.*

À la faveur de ces quelques exemples, on voit donc clairement que le système de domination qui dirige aujourd'hui les affaires du monde n'est pas un réseau anonyme. Il est géré, orienté, par des hommes et des femmes de chair et de sang, qui portent l'entière responsabilité du chaos actuel. Ce point est extrêmement important car on ne peut guère mobiliser contre une domination sans visage, par contre un grand patron, un politicien, peuvent être interpellés, questionnés, destitués…

Il ne faudrait pourtant pas déduire de ce qui précède que les dominants contrôlent parfaitement le cours de l'histoire et la vie économique. L'éclatement de la crise dite des "subprimes" en 2008 n'avait pas été prévu, mais les Pinçon-Charlot notent à ce sujet une grande sérénité. La réaction a en effet été foudroyante, permettant de transformer les dettes privées en dettes publiques, et l'instauration de plans d'austérité, qui se sont vite transformés en machines de guerre visant à démanteler les politiques sociales. La grande bourgeoisie veille 24 heures sur 24, à l'affût de toutes les opportunités, ce qui contraste avec l'inertie du Mouvement Social qui ne saurait mobiliser, par exemple, pendant les périodes de vacances…

*

Au terme de ces deux textes, j'espère avoir démontré tout l'intérêt que représenterait pour le Mouvement Social une réelle prise en compte de l'enseignement des sciences humaines comme guide et moteur de l'action. Le croisement de la philosophie et de la sociologie critiques avec l'économie et même la biologie permet de rassembler les éléments épars de ce que l'on pourrait nommer "le puzzle de la domination". Il faut, en effet, comprendre que, par son goût immodéré du pouvoir et des privilèges, la grande bourgeoisie internationale nous entraîne dans une guerre de classes qui débouche sur une spirale régressive (on pourrait même dire *involutive*) mortelle. La concentration des richesses, qui atteint un niveau jamais égalé dans l'Histoire, a pour corollaire la pauvreté du plus grand nombre et le pillage incontrôlé des ressources naturelles.

Propagande idéologique intense par l'intermédiaire des médias, contournement de la démocratie par les paradis fiscaux et l'infiltration du personnel politique, démantèlement du collectif et des solidarités, nous conduisent tout droit vers un nouvel *"âge sombre"*. Seule la connaissance précise des mécanismes de la domination, l'appréhension de l'immense injustice qui est faite au plus grand nombre, pourraient, en nous délivrant des processus de soumission volontaire, nous insuffler la volonté farouche d'amorcer une reconquête.

LE CONSEIL D'UN CINÉPHILE :

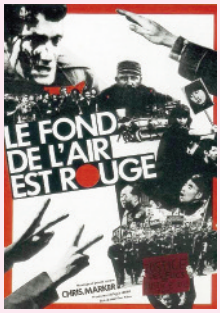

Ne pas hésiter à aller voir (ou revoir) le film de Chris Marker *Le fond de l'air est rouge* sorti en salle en 1977 dans une version longue de 4h, restauré et condensé dans une version raccourcie de 3h qui utilise des documents filmés souvent méconnus sur des mouvements contestataires dans le monde entre 1945 et 1975, de leur genèse, de leur échec relatif et de leurs empreintes dans les sociétés avec une mention particulière pour la France. C'est admirablement bien traité avec en contrepoint des interviews. En effet Chris Marker, avant de réaliser des films plus personnels, a consacré pendant 4 ans son activité à des documentaires sociaux. Dans ce film, il montre que les impératifs des acteurs économiques en société capitaliste conduisent à la course à la productivité, source de difficultés sociales pour les ouvriers, d'absence de perspective d'avenir pour les étudiants… et pour la société en général.

Face aux mouvements de contestation, l'oligarchie financière mondiale manie la répression (Mexico, France en mai 68, États-Unis : contestation de la guerre du Vietnam, Black Panthers), voire l'assassinat par procuration (Rudi Dutschke, M. Luther King, Allende, Che Guevara)… Une mention spéciale est dédiée au socialisme incarné par le communisme soviétique dans les pays de l'Est. Celui-ci, confronté à son ennemi de classe, le capitalisme, est soumis aux mêmes impératifs économiques et ne souffre aucune contestation, d'où l'invasion de la Tchécoslovaquie, les procès de Prague. À ce sujet, l'interview de G. Semprun selon qui les procès politiques contre les tentatives de libéralisation sont consubstantiels au communisme, est particulièrement lumineux.

Une analyse percutante de l'épisode gaulliste en France montre que, face à l'instabilité politique permanente de la IVe République nuisant aux "affaires", les acteurs économiques ont facilité la remise en selle du général De Gaulle afin qu'il relance la machine économique par des grands programmes. Cette tâche accomplie, devenu inutile après 1968, il est écarté pour laisser place aux tenants du capitalisme sauvage : Pompidou, ex-fondé de pouvoir de la banque Rothschild… Etc, etc.

Ce film repassera le 5 décembre 2013 à 20 heures au Centre Pompidou dans le cadre de la rétrospective Chris Marker ; il sera aussi distribué en salle à partir du 23 octobre mais, étant un thème a priori sulfureux pour les tenants du capitalisme, il sera vraisemblablement déprogrammé rapidement.

Michel COLLINE

A propos de l'article de François CHATEL (*GR*1146)

"Feu la souveraineté des peuples"

J'ai beaucoup apprécié cet article qui est l'occasion pour l'auteur de revenir sur plusieurs notions essentielles qui nous aident à comprendre la stratégie actuelle de blocage politique de notre société et à entrevoir les directions dans lesquelles agir pour espérer en sortir : renouveler la démocratie, activer les capacités potentielles des individus-citoyens, celles plus globales des peuples à assurer leur souveraineté sur la base de leur diversité. Bref, une vision résolument optimiste de l'humanité à venir, a contrario du titre. C'est bien ce défit que La Grande Relève tente de relever de numéro en numéro.

Je souhaite cependant demander à François Chatel si l'affirmation «On pourra finalement faire remarquer que les recherches récentes en neurosciences tendent à confirmer l'idée que l'homme a été programmé génétiquement, au cours de l'évolution de l'espèce, pour coopérer avec ses congénères» *est bien prudente dans ces termes. Je ne peux m'empêcher de penser aux précédentes tentatives de Nicolas Sarkozy de faire détecter chez les jeunes enfants des caractéristiques innées à se soustraire à la "normalité" de la vie dans notre société. Il y a toujours danger à vouloir trop clarifier les comportements individuels, sous couvert de vérité scientifique, pour mieux les contrôler. Ce n'est pas la démarche scientifique qui est en cause, bien entendu, c'est l'interprétation pseudo scientifique à des fins politiques (positives ou négatives) dont il faut constamment se méfier.*

*Une multitude de travaux, dans diverses disciplines (primatologie, neurosciences, psychologie cognitive, psychologie du développement, biologie, génétique, endocrinologie, économie, écologie comportementale, sciences politiques, anthropologie...), révèlent les comportements de coopération dans le monde vivant et chez l'homme en particulier[1]. Ces travaux lèvent la contradiction apparente avec les mécanismes de compétition décrits dans la théorie de l'évolution de Darwin, souvent dévoyée, et subordonnent l'égoïsme à l'altruisme. Il n'est donc évidemment pas question ici de nier l'aptitude "naturelle" et l'intérêt social des hommes à coopérer. Mais nous savons bien qu'en développant l'individualisme dans la période post soixante-huitarde, les néolibéraux firent semblant de confondre liberté individuelle et refus de l'égalitarisme, tout en promouvant l'uniformisation dans le consumérisme, en attendant peut-être pire (*1984, *Georges Orwell), accroissant de fait les inégalités au profit d'une minorité.*

François Chatel a donc raison de rappeler son précédent article De la coopération *(GR1141, avril 2013). Pour autant, je ne trouve pas dans la publication qu'il cite alors[2], l'affirmation retenue. Mais j'ai peut-être mal lu, n'étant guère instruit dans la discipline. La trouve-t-on ailleurs ou bien est-ce une tentative de synthèse de notre rédacteur ?*

---

1. Voir par exemple Joël Candau, Pourquoi coopérer, dans Terrain, 2012/1 (n° 58), pp.4-25, éd. Maison des sciences de l'homme. Accessible surCairn:http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=TERR_058_0004&DocId=175148&Index=/cairn2Idx/cairn&TypeID=226&BAL=anlxUzZCEGOG2&HitCount=4&hits=38d7+38d+4+3+0&fileext=html

2. J. Rilling, D. Gutman, T. Zeh, G. Pagnoni, G. Berns, and C. Kilts, A neural basis for social cooperation, Neuron, Vol. 35, 395–405, July 18, 2002.http://www.drgutman.org/CV/ORIGINAL_PAPERS/%2311.pdf

Guy EVRARD

* * *

À propos de l'article de François Chatel traitant des deux cents ans de démocratie élective marquée par la prégnance de plus en plus pesante du capitalisme financier affublé du doux nom de libéralisme, il est évident, comme le démontre l'auteur, que cette pseudo démocratie est une imposture majeure. Peu importe qu'il convoque la Grèce antique d'Aristote et Rousseau pour démontrer que la démocratie élective ressemble comme une sœur à l'oligarchie, le bon peuple le sait ou plutôt le subodore sans pour autant réagir. Et comment cette oligarchie se maintient-elle avec ses gros sabots ? Tout bêtement avec le bon vieux "panem et circenses" qui a fait et continue à faire ses preuves. Inutile d'épiloguer, on y perdrait son latin.

Il y aurait toutefois un moyen très simple et efficace de marquer son ras-le-bol. Ce moyen, c'est la grève du bulletin de vote, la grève la plus efficace qui soit, celle que je pratique depuis belle lurette.

Pas l'abstention, mais le vote blanc, celui qu'aucun des partis politiques ne veut entériner et considérer comme une manifestation citoyenne de refuser leur imposture. Et là non plus, ça n'est pas gagné car ces gens vont se défendre bec et ongles. Et même pour qu'ils y soient contraints, il conviendrait que ce vote blanc soit suffisamment large afin que ces messieurs dames reviennent sur terre.

Observons simplement qu'en Belgique, le vote obligatoire est assorti de la prise en compte du vote blanc. Je ne sais si la résultante en a été l'impossibilité de former un gouvernement pendant une longue période, en tout cas, cette absence fut loin d'une catastrophe. Il s'agirait donc de mener campagne, avec la même pugnacité que les candidats partisans, pour démontrer en même temps que leur incompétence, leur nuisance.

Tout ça est bien beau, mais plus facile à dire qu'à faire. L'état de désintégration de la chose publique est tellement avancé qu'espérer aboutir à l'advenir d'un semblant de démocratie directe telle que la concevait Jean-Jacques, relève de l'utopie.

Imaginons cependant que cela soit et qu'un cénacle de citoyens éclairés se mette à rédiger une série de propositions qui seraient soumises à référendum. Notre environne- ● ● ●

ment en serait la priorité absolue et les thèmes chers à l'économie distributive y rejoindraient, n'en doutons pas, ceux développés par Pierre Rabhi, abondance et sobriété heureuse.

Après deux cents ans d'errances, une Constituante. Des citoyens éclairés chargés d'écrire une nouvelle Constitution soumise ensuite à référendum. Trouver ces oiseaux rares ne serait point aussi simple qu'il n'y paraît, mais fions-nous à François Chatel et compte tenu de l'impérative exigence environnementale, tournons nous vers la Fondation des Sciences Citoyennes (FSC) qui regroupe une centaine de membres, scientifiques et écologistes. Pour plus amples renseignements, j'allume mon ordinateur sur le site en question et, faisant défiler les différentes rubriques, je lis : «Liaisons dangereuses à la Fondation des Sciences Citoyennes» qui ne doit son existence que par la Fondation Charles Léopold Mayer, société de Droit suisse au capital de 225 millions d'euros placés en Bourse et dans l'immobilier, et qui financerait, selon Alerte Environnement, 70 à 80% de FSC. Bien entendu, cela n'implique pas que Jacques Testart et ses amis soient les otages de ces gens, mais ils ne peuvent ignorer le pedigree de leur sponsor, si toutefois l'information en ligne d'Alerte Environnement est exacte.

Mais on ne peut passer sous silence la dépendance de plus en plus grande de la recherche fondamentale vis-à-vis du privé en fonction du désengagement de l'État. Les multinationales qui en profitent n'ont pas pour habitude de fournir les verges pour se faire fouetter.

Il conviendrait donc que le peuple soit particulièrement attentif à ne pas se faire avoir par ces gens qui sont particulièrement habiles à se glisser dans la moindre fissure syntaxique des textes.

Qu'à cela ne tienne. Parions que nous allons trouver l'équipe idoine qui va nous écrire une Constitution digne d'Aristote et de nos Lumières avec en exergue l'affirmation de l'homme, animal social et non pas le compétiteur «ôte–toi de là que je m'y mette» cher à notre société mondialisée. L'homme replacé dans la nature et non contre la nature. Une Constitution qui tourne résolument le dos à ce que nous constatons aujourd'hui, encore que tout ne soit pas à jeter et que la vraie question, au fond, réside plutôt dans les dérives qu'elle permet, les failles dans lesquelles les magouilleurs s'infiltrent allégrement. Dès lors, place aux gardiens de la Constitution chargés, non seulement de son strict respect, mais aussi de son calendrier, des problèmes qui ne manqueront pas d'émailler son déroulement. C'est là que va se situer la partie la plus facile apparemment puisqu'il va s'agir de tirer au sort les gardiens chargés de faire appliquer dans toute sa rigueur, la Constitution.

Qu'il me soit permis, avant de terminer par cette expression majeure de la souveraineté du peuple, d'adresser en forme de De Profondis aux politiciens élus, ce petit texte de Jorge Luis Borgès tiré du Livre des sables, un recueil de nouvelles parfaitement adapté à la situation : «Que sont devenus les gouvernements, demandai-je? La tradition veut qu'ils soient tombés en désuétude. Ils procédaient à des élections, ils déclaraient des guerres, ils établissaient des impôts, ils confisquaient des fortunes, ils ordonnaient des arrestations et prétendaient imposer la censure, mais personne ne s'en souciait. La presse cessa de publier leurs discours et leurs photographies. Les hommes politiques durent se mettre à exercer des métiers honnêtes. Certains devinrent de bons comédiens ou de bons guérisseurs».

Voilà pour l'enterrement de première classe gratos.

Pour ce qui est des vertus «hautement démocratiques» du tirage au sort, il est évident qu'elles les possèdent toutes ou presque, à l'inverse de l'énumération de E. Chouard, à savoir mensonge, corruption, pantouflage et j'en passe pour éviter les redites. Le problème réside dans le choix du pannel dans lequel le sort va désigner les gardiens de la Constitution. Les références datent tout de même de deux mille cinq cents ans et de l'eau a passé sous les ponts depuis ces temps bénis qui n'ont pas perduré des siècles. Et les choses ont beaucoup changé depuis, ne serait-ce que nous sommes passés du million au milliard. Dans l'état actuel des choses, nous extrapolons sur un possible effondrement du capitalisme et, ce qui va avec, tel que celui prédit par le Club de Rome. Innover sur des décombres. Dans le contexte qui est le nôtre, une telle opération est impensable.

Par contre, ce qui serait possible rapidement et pourrait recevoir un assez large intérêt, c'est sa mise en place au niveau communal, le tirage au sort des édiles communaux en commençant par les communes inférieures ou égales à dix mille habitants. Changer l'édifice par la base et là, il y a du boulot parce qu'on retrouve à ce niveau toutes les caractéristiques évoquées précédemment, avec l'avantage d'être encore plus perceptibles par le

souscription permanente ***POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE***

J. Matejko 17 – A. Stourm 2 – E. Barreau 3 – J. Roy 7 – Mme J.Barbier 52 – Mme S.Barbier 27 – G. Rachmuhl 27 – Y. Robert 3- Mme Besombes 7 – G. Evrard 6. Total 151 euros. ***Merci à tous !***

Merci aux abonnés qui, pour nous éviter des frais de rappel, observent la date d'échéance de leur abonnement : elle est indiquée sur l'étiquette de l'enveloppe sous laquelle ils reçoivent leur journal.

citoyen. Cette opération serait une excellente innovation, la démocratie appliquée au niveau basique avec les mêmes contraintes de durée limitée, de contrôle. L'autre avantage de cette pratique n'est pas le moindre. Ceux qui auront rempli un mandat seront des citoyens avertis et, par conséquent, bien plus à même d'exercer leur rôle en connaissance de cause. Obtenir la désignation des conseillers municipaux par tirage au sort, même en expérience limitée pour commencer, serait déjà une belle victoire de la démocratie.

Pour conclure, l'excellent article de François Chatel est plus un exercice de style qu'une véritable possibilité à court terme, malgré le vif rejet des politiciens manifesté par une grande part de la population qui n'en reprendra pas moins bientôt le chemin des urnes comme si de rien n'était. On a rarement perçu un tel ras-le-bol et pourtant… Le temps presse. Nous ne sommes pas devant une situation révolutionnaire, ligotés par tout ce qui est dénoncé dans cet article et nul ne peut prévoir quoi que ce soit parce que nous sommes sur un bateau ivre dans un monde qui a été rarement aussi dangereux.

Permettez-moi encore une digression, un petit texte tiré d'un essai de J-P Dupuy, L'avenir de l'économie, *chez Flammarion :*

«Économistes : deux professeurs d'économie se promènent dans la rue. L'un d'eux découvre un billet de 50 euros dans le caniveau et alerte son voisin. Celui-ci, sans regarder :— impossible, quelqu'un l'aurait forcément ramassé…

La boucle des besoins.

Deux personnes dans une automobile, coincée dans un embouteillage. Le chauffeur :—j'ai horreur de conduire mais j'en ai besoin pour mon travail.

Les mêmes dans une immense fabrique, un milieu de fureur et de bruit :— j'ai horreur de mon travail mais il faut bien que je paie les traites de ma voiture.»

Deux enfers qui s'engendrent l'un l'autre, la boucle des besoins.

L'essence du capitalisme, le même enfer, distancié mais bien réel.

Travail, il nécessite le transport, en anglais travel, doublon du mot français travail issu du mot latin tripalium sur lequel on empalait les condamnés.

Torture du travail= torture du transport, deux avatars de la torture.

L'automobile, la promesse d'une libération, c'est aussi celle de l'enfer industriel qu'elle a contribué à créer.

Le travail, c'est la promesse d'une reconnaissance sociale. Que vaut cette promesse ?

- *Productions superflues et nuisibles,*
- *gaspillage destructeur des ressources naturelles,*
- *pollution de l'environnement.*

Finalité de la société capitaliste industrielle : produire du travail (tripalium), un mal qu'il s'agit de réduire autant que possible.

Henri-Claude MATTON

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

France (régime intérieur pour la Poste. . . . . .23 euros.
soutien : + 14 euros par an par exemplaire en plus chaque mois)
DOM . . . . . .25,45 euros.
TOM . . . . . .29 euros.
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2005 :
Zone 1 (Allemagne, Italie, Bénélux) . . . . . .27,80 euros.
Zone 2 (Espagne, Royaume-Uni, Suisse) . . . .27,15 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis) . . . . . .28 euros.
Zone 4 (Autre Europe, Afrique, P-, M-Orient) 27,50 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud) . . . . . .29,90 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**
88 Bd Carnot 78110 Le Vésinet France
par chèque bancaire,
ou par CCP : N° de compte 1340239M020
références internationales depuis octobre 2007
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

JE M'ABONNE À ..... EXEMPLAIRE(S) DE *LA GRANDE RELÈVE* À PARTIR DU N° .....
VOICI COMMENT RÉDIGER MON ADRESSE, SELON LES NORMES IMPOSÉES PAR LA POSTE :

PRÉNOM, NOM .....
IMMEUBLE .....
N° ET VOIE .....
CODE POSTAL ET COMMUNE ☐☐☐☐☐ .....

Je commande les ouvrages suivants : .....
.....
.....
J'envoie pour cela la somme de ..... euros
par chèque .....
date signature

CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.

Pour cela, il faut que la monnaie actuelle soit remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse pas la "placer" pour "rapporter".

Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise (comme un ticket de transport), et elle laisse au consommateur la liberté de ses choix.

Masse monétaire et production, créées et détruites au même rythme, sont ainsi deux flux permanents qui s'équilibrent.

C'est alors aux citoyens de décider, à l'échelle appropriée, de ce qui sera produit et dans quelles conditions, et de l'importance relative des trois parts à faire dans la masse monétaire :

- pour financer la production,
- pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus),
- pour verser à chacun un revenu garanti qui leur permette de vivre libre.

Les décisions prises n'ayant ainsi plus de retombées financières personnelles, l'intérêt général prime enfin sur l'intérêt particulier, la démocratie devient réalité.

SUGGESTIONS DE LECTURES

- **JACQUES DUBOIN**
  Extraits choisis dans son œuvre (1 euro).

- **ET SI ON CHANGEAIT ?**
  Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (3,8 euros).

- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000**
  Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive et montre ce qu'elle apporte à la société (~~16,70~~ 13 euros).

- **MAIS OÙ VA L'ARGENT ?**
  l'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer.
  (édition du Sextant, 240 pages, ~~14,90~~ 13 euros).).

- D'anciens numéros sont disponibles (1 euro)
- *Des textes, épuisés sur papier, sont téléchargeables sur notre site internet. Par exemple:*
- **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN**
  le texte d'une conférence d'ANDRÉ PRIME.

Tous les prix indiqués sont franco de port.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Graphisme : Anne-Laure WITSCHGER.

Imprimé à Toulouse par Imprimerie 34

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Nouveau site internet : http://www.economiedistributive.fr

(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)